

Montreuil, le 15/05/2009

ACOSS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DU
RECOUVREMENT ET DU SERVICE

LETTRE CIRCULAIRE N° 2009-052

OBJET : Instauration du versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code général des Collectivités Territoriales)

- Création d'un périmètre de transport urbain sur le territoire de la commune de BRIANÇON

- A compter du 1^{er} janvier 2009, le versement transport est instauré sur ce périmètre de transports urbains, au taux de 0,35 %

- Attribution du numéro identifiant 9300502

- *Coordonnées postales, comptables et bancaires*

Par une délibération du 12 octobre 1984, le Conseil municipal de la Commune de BRIANÇON a sollicité l'institution d'un périmètre de transports urbains (PTU) coïncidant avec les limites du territoire communal.

Par un arrêté du 22 mai 1986, la Préfecture des Hautes-Alpes a constaté la création de ce PTU.

Par une délibération du 23 décembre 2008, le Conseil municipal de la Commune de BRIANÇON a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2009, le versement transport sur son PTU, avec application d'un taux de 0,35 %.

Le numéro identifiant **9300502** est attribué à cette nouvelle Autorité Organisatrice de Transports (AOT).

Toute correspondance qui lui est destinée doit être transmise à l'adresse suivante :

Commune de Briançon

Monsieur le Maire

Hôtel de ville

BP 18

05105 Briançon Cedex

Les coordonnées comptables et bancaires de l'AOT sont les suivantes :

Trésorerie de Briançon

Le Dauphinois

6, Avenue du Dauphiné

05105 Briançon Cedex

BDF de GAP

30001 00408 C0530000000 09

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.

Le Directeur

Pierre RICORDEAU

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(art. L. 2333-64 et s. du Code général des Collectivités Territoriales)

COMMUNE DE BRIANÇON

IDENTIFIANT N° 9300502

COMMUNE CONCERNEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- BRIANÇON (Insee 5023)	05100	0,35 %	01/01/2009	URSSAF DE GAP

Bénéficiaire du versement transport :

Commune de Briançon
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
B.P. 18
05105 Briançon Cedex

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie de Briançon
Le Dauphinois
6, Avenue du Dauphiné
05105 Briançon Cedex

BDF de GAP
30001 00408 C0530000000 09

